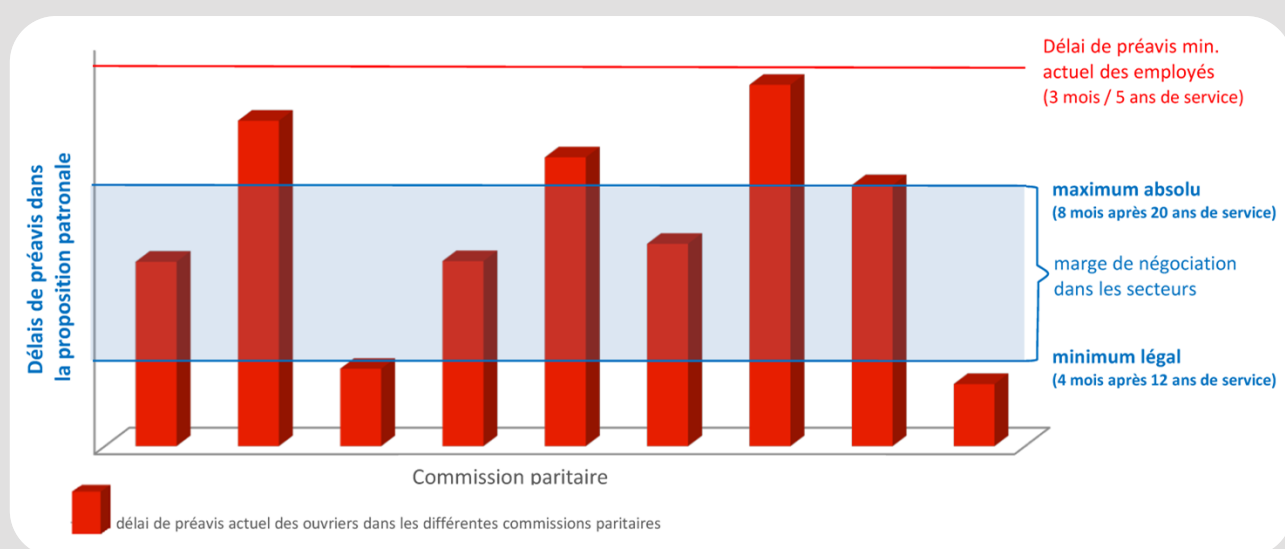




UN BON CONTRAT, NOUS AVONS TOUTS/TOUT À Y GAGNER

**Employeurs inflexibles dans les négociations :
Action le 27/06 à 10h-Place d'Espagne (BXL - Gare Centrale)**

D'ici juillet, la Cour Constitutionnelle impose au gouvernement de supprimer les différences entre ouvriers et employés sur les délais de préavis et le jour de carence. Lors des discussions en vue de trouver un accord, les employeurs se sont jusqu'à présent montrés inflexibles. Ils restent braqués sur des propositions dont les conséquences seraient désastreuses pour les travailleurs. Voici par exemple comment ils voient votre préavis à partir de juillet :



En ce qui concerne les **ouvriers**, la proposition patronale revient à un **statu quo, voire une diminution**. Et pour les **employés**, c'est un **recul inadmissible**. En ce qui concerne le **jour de carence**, les employeurs seraient d'accord de le supprimer pour tous mais ceci serait alors partiellement **à charge de la collectivité**.

Les réponses pour harmoniser les statuts des ouvriers et des employés vers le haut et parvenir à une solution négociée responsable existent !

Pour une harmonisation des statuts vers le haut et une meilleure protection pour tous, il faut :

- Des **délais de préavis identiques** dans un délai raisonnable min. de 3 mois par tranche entamée de 5 ans d'ancienneté à charge de l'employeur.
- La **suppression du jour de carence** là où il existe encore.
- Une **période d'essai identique** pour tous.
- **Chômage temporaire** pour tous les travailleurs, sous condition d'un encadrement sectoriel obligatoire et **garantie de revenu légal**.
- La mise en place d'une **caisse de vacances pour tous** et calcul du pécule de vacances sur l'entièreté du salaire annuel.
- Le **paiement mensuel du salaire** sur la base du calcul du salaire horaire.

Nous comprenons que les points délais de préavis et jour de carence doivent être réglés prioritairement mais tous ces autres aspects devront également être résolus.



ensemble on est plus forts

PLUS D'INFOS SUR WWW.BONCONTRAT.BE
& SUR LA PAGE FACEBOOK DU SETCA

